

PERSONNES QUI ONT REÇU LA DÉSIGNATION DE CONSEILLER DE LA REINE

Robert J. M. Adkins (Winnipeg) – M. Adkins a été reçu au Barreau du Manitoba en 1974. Il est associé chez Thompson Dorfman Sweatman. Il exerce le droit dans divers domaines, se concentrant plus particulièrement sur l’immobilier commercial, l’aménagement immobilier, la location de locaux commerciaux, le droit municipal, le zonage, l’évaluation foncière, le droit administratif et les questions de litige général. Au cours des 25 dernières années, il a acquis une grande expertise dans le domaine du droit relatif à l’exploitation des ressources naturelles et en droit autochtone, notamment dans l’art de consulter les Premières nations et les communautés et les groupes autochtones et de négocier avec eux. Il a reçu des prix de la Nation crie Tataskweyak, de la Nation crie O Pison Na Piwin et de la Première nation Keeseekoowenin. M. Adkins a été chargé de cours à l’Université du Manitoba où il a enseigné le droit relatif aux municipalités et à l’aménagement du territoire. Il a également donné des exposés occasionnels sur l’autonomie à l’Institut canadien pour l’administration de la justice.

J. Douglas Deans (Dauphin) – M. Deans a été reçu au Barreau du Manitoba en 1975. Il a exercé le droit pendant 43 ans au cabinet Johnston & Company à Dauphin. Sa pratique a été celle d’une généraliste. Durant ses premières années d’exercice de la profession, il s’est occupé de cas de contentieux des affaires civiles et de contentieux criminel. Il a consacré ses 12 dernières années à l’exercice du droit immobilier, du droit successoral, du droit des sociétés et du droit commercial. M. Deans a participé à un certain nombre d’organismes professionnels, dont le district judiciaire de Dauphin qu’il a représenté auprès de l’Association du barreau du Manitoba pendant huit ans. Il a été vice-président du conseil de district de Prairie Mountain pour les Boy Scouts du Canada, membre du Dauphin Committee of Ducks Unlimited Canada, membre du conseil d’administration du Dauphin Golf and Country Club, membre du conseil d’administration de la bibliothèque publique de Dauphin et membre du conseil d’administration de la bibliothèque régionale des Parcs. Il est actuellement président du conseil d’administration de la Fondation de l’Hôpital général de Dauphin.

Michael D. Werier (Winnipeg) – M. Werier a été reçu au Barreau du Manitoba en 1976. Il a été associé au sein de divers cabinets, dont celui de D’Arcy & Deacon LLP jusqu’au 1^{er} janvier 2017. Il a consacré ses premières années de pratique aux litiges, à tous les aspects du droit de la santé, au droit autochtone et au droit du travail. Sa pratique en arbitrage et en médiation a commencé en 2002. Il travaille comme arbitre et médiateur dans les secteurs public et privé. M. Werier est également président de la Commission des accidents du travail du Manitoba, vice-président de la Commission du travail du Manitoba, président du comité sur la révision de la législation du Manitoba, président du comité chargé de la rémunération des juges et arbitre en chef en vertu du Code des droits de la personne du Manitoba.

Gail G. MacAulay (Winnipeg) – M^{me} MacAulay a été reçue au Barreau du Manitoba en 1980. Elle fait partie du personnel des avocats de l'Aide juridique du Manitoba qui travaillent au Winnipeg Duty Counsel Office. Elle s'occupe actuellement des services juridiques de première ligne pour les adultes en détention. Elle travaillait auparavant pour les Northlands Community Legal Services de The Pas, où elle s'occupait des cas de droit pénal, de droit familial et de droit des pauvres de même que des cas de protection de l'enfance dans les communautés éloignées. En 2017, M^{me} MacAulay a été admise à la Bertha Wison Honour Society, une récompense offerte par la Schulich School of Law de l'Université Dalhousie pour reconnaître les mérites des anciens étudiants dont les contributions au droit et à la société se rapprochent le plus de celles de feu la juge Bertha Wilson de la Cour suprême du Canada. M^{me} MacAulay a apporté sa contribution à plusieurs organismes communautaires, dont l'Ellen Douglass Access and Integration Foundation, la Société canadienne du syndrome de Down et la Manitoba Down Syndrome Society, l'Access Advisory Committee, Ville de Winnipeg, le groupe Family Advocates for Students with Special Needs de la Division scolaire de Winnipeg, l'Office régional de la santé de Winnipeg, Pennies from Heaven, The Pas Committee for Women in Crisis et The Pas Friendship Centre.

James A. Ripley (Winnipeg) – M. Ripley a été reçu au Barreau du Manitoba en 1981. Il a joint le cabinet Thompson Dorfman Sweatman comme stagiaire en droit en 1980 et travaille à cet endroit depuis ce temps. Il occupe actuellement les fonctions d'avocat général et préside le Management Committee du cabinet. Il pratiquait auparavant le droit corporatif et le droit commercial, englobant l'activité bancaire et les finances, l'immobilier et l'aménagement, et a conseillé un certain nombre d'entités de réglementation. M. Ripley a rempli divers rôles au sein de certains organismes communautaires, comme celui de chancelier de l'Anglican Diocese of Rupert's Land, de vice-président du conseil d'administration du St. John's College, qui fait partie intégrante de l'Université du Manitoba, et de membre du conseil d'administration de la J. W. Dafoe Foundation. Il est l'ancien avocat honoraire du Musée du Manitoba et a déjà été vice-président du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Winnipeg et directeur de la Société de l'arthrite (division Manitoba-Nunavut) et de la St. John's-Ravenscourt School Foundation Inc.

T. David Gisser (Winnipeg) – M. Gisser a été reçu au Barreau du Manitoba en 1982 après avoir obtenu des grades en droit civil et en common law à la faculté de droit de l'Université McGill en 1977. Il a obtenu une maîtrise en droit, avec spécialisation en droit administratif, à l'Osgoode Hall Law School en 2012. Depuis qu'il a joint la Direction des services juridiques de Justice Manitoba en 1985, il a rempli les fonctions de conseiller juridique auprès d'un vaste éventail de commissions administratives, de tribunaux, d'organismes, de commissions et d'autres décideurs. En leur nom, il a conduit des révisions judiciaires et s'est occupé de dossiers en appel à tous les échelons du système judiciaire et à l'échelon de la Cour suprême du Canada. Il a été détaché à la Commission municipale du Manitoba pour y remplir le rôle de vice-président de 2007 à 2010 et a été nommé avocat général à Justice Manitoba en 2013. M. Gisser a souvent pris part à un vaste éventail de conférences et de séminaires d'éducation juridique à titre de conférencier. Il donne un cours de droit administratif clinique à la faculté de droit de l'Université de Montréal depuis les 16 dernières années. Il est le responsable de stages auprès des étudiants stagiaires à la Direction des services juridiques depuis 2014. Il a également participé à de nombreuses activités

communautaires, par exemple à titre de président de la Shaarey Zedek Synagogue, de membre de la Table ronde transculturelle sur la sécurité (fédéral) et de membre du comité directeur et du conseil d'administration de la Jewish Federation of Winnipeg.

James E. McLandress (Winnipeg) – M. Ripley a été reçu au Barreau du Manitoba en 1989. Il a joint l'Administration aéroportuaire de Winnipeg en 2014 où il occupe présentement le poste d'avocat général. Il assume des rôles de leadership depuis plus de 16 ans comme avocat général à deux sociétés complexes, dont l'Administration aéroportuaire de Winnipeg, où il s'est occupé de commerce mondial, de surveillance gouvernementale et réglementaire, de politique publique et de politique. Il a également exercé le droit privé pendant 11 ans et possède plus de 20 ans d'expérience comme membre de divers conseils d'administration. M. McLandress a également rempli divers rôles au sein d'organismes communautaires et professionnels, y compris ceux de président du conseil d'administration de St. Mary's Academy, président du conseil d'administration du Royal Manitoba Theatre Centre, président de la Société du Barreau du Manitoba, membre du conseil à vie de l'Association du Barreau du Manitoba et coprésident de la section manitobaine de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Sharon Kravetsky (Winnipeg) – M^{me} Kravetsky a été reçue au Barreau du Manitoba en 1990. Elle est présentement associée chez Taylor McCaffrey LLP. Elle pratique le droit familial, qui englobe la médiation et le droit collaboratif. M^{me} Kravetsky a participé à de nombreuses associations professionnelles : elle a été membre du Planning Committee de l'Institut national de la magistrature pour la conception d'un programme de formation à l'intention des nouveaux juges, membre du President's Special Committee on the Delivery of Legal Services de la Société du Barreau, membre du Practice and Ethics Committee de la Société du Barreau, membre du Family Law Matters Legal Fees Advisory Committee de la Société du Barreau, vice-présidente de la National Family Section de l'Association du Barreau canadien et membre de la sous-section de la famille de l'Association du Barreau du Manitoba. Elle est également membre de l'Access to Justice Family Law Working Group.

Roberta Campbell (Winnipeg) – M^{me} Campbell a été reçue au Barreau du Manitoba en 1995. Elle occupe les fonctions d'avocate générale au cabinet Campbell Gunn Inness Seib. Elle pratique le droit criminel. M^{me} Campbell est présidente sortante de la Société du Barreau du Manitoba, membre de l'Association du Barreau du Manitoba et membre fondatrice et présidente sortante de l'Association in Defence of the Wrongly Convicted (Manitoba).

Harold (Sonny) Cochrane (Winnipeg) – M. Cochrane a été reçu au Barreau du Manitoba en 1996. Avocat cri, il a grandi dans la Nation des Cris de la rivière Fisher et entretient des liens profonds avec la communauté autochtone. Il est le premier avocat cri à être nommé conseiller de la reine au Manitoba. En 2017, après 21 ans d'exercice du droit, il a ouvert le cabinet Cochrane Saxberg LLP, le plus grand cabinet d'avocats autochtone. Il est spécialisé dans les domaines du droit autochtone, du droit des affaires, du droit du travail et du droit relatif à la protection de l'enfance. M. Cochrane a participé à de nombreuses associations professionnelles. Il est un ancien membre du conseil d'administration de Centraide Winnipeg,

du Conseil des relations avec les Autochtones de Centraide Winnipeg et du conseil d'administration de l'Aboriginal Chamber of Commerce. Il donne périodiquement des présentations à la Société du Barreau et à divers organismes sur des questions de droit autochtone. Les gouvernements des Métis et des Premières nations retiennent régulièrement les services de M. Cochrane pour des initiatives de développement d'entreprises, le règlement des revendications territoriales, des questions de protection de l'enfance et des questions d'autonomie et de compétence. On le consulte également au sujet de questions relatives aux traités et au cadre constitutionnel du Canada en relation avec les Autochtones.